
Valorisation des épaves de bicyclettes

Eurométropole de Strasbourg

1 Parc de l'Etoile

67076 Strasbourg

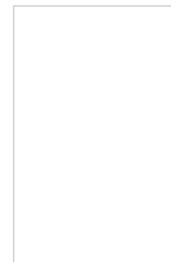
[Voir le site internet](#)

Géraldine Prudence

geraldine.prudence@strasbourg.eu

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de ses activités de nettoyage des voies publiques, le service de la Propreté urbaine de l'Eurométropole de Strasbourg est amené à collecter des épaves de vélo abandonnées pour être recyclées en tant que ferraille. Par ailleurs, une dizaine d'associations réparent des vélos et les revendent.

Il nous est apparu pertinent de proposer à ces structures les épaves en vue d'une réutilisation.

Pour cela, une convention type a été rédigée, et validée en conseil de communauté. Ensuite, un appel à projet a été lancé auprès de toutes les structures identifiées sur notre territoire comme agissant dans la réparation de vélos.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le premier objectif était de ne plus traiter ces épaves comme des déchets, mais d'en assurer leur réemploi.

Le second objectif était de garantir l'équité entre structures, d'où le lancement d'un appel à projet.

Résultats quantitatifs

Actuellement, 500 épaves de vélos sont envoyées annuellement sur l'unique site d'Emmaüs.

Suite à un appel à volontaire, 4 structures et 1 lycée ont fait part de leur souhait de récupérer des lots d'épaves. Selon leur état, les épaves seront soit réparées, soit utilisées pour des pièces détachées. Aujourd'hui se sont 500 à 600 épaves de vélos qui sont récupérées par ces structures

Résultats qualitatifs

Les relations avec les partenaires du réemploi et de l'ESS se constituent sur la base de l'émergence de ce type de projet et confortent les entités à collaborer et monter des partenariats simples et efficaces.

Cette démarche est pérennisée sur le territoire de Strasbourg.

MISE EN OEUVRE

Planning

Le planning a pris du retard du fait du fonctionnement opérationnel du Service Propreté urbaine (action peu prioritaire)

Début 2013 : rencontre avec les structures

Juin 2013 : passage en délibération de la convention type

Février 2014 : lancement de l'appel à projet auprès des structures

Mai 2014 : choix des structures

Septembre 2014 : signature des conventions par l'élue référente

Moyens humains

Rédaction des conventions, analyse des dossiers et envoi des courriers : 1 semaine de travail (cumulé)

Moyens financiers

Aucun

Moyens techniques

Les seuls moyens techniques utilisés seront pour livrer les épaves aux structures.

Partenaires mobilisés

Structures de réparation

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Dans la mesure où la collectivité récupère des épaves de vélos, cette action est tout à fait reproductible. Il "suffit" d'identifier les structures de réparation type Emmaüs ou autres.

Difficultés rencontrées

L'originalité de l'action repose sur le changement de vision : ce qui était considéré comme un déchets par le service Propreté devient une ressource pour d'autre. Ce changement de regard pourrait être amorcé sur d'autres déchets pris en charge par la collectivité.

Recommandations éventuelles

Il s'agit de n'oublier aucune structure. Une première réunion avec ces dernières pour présenter le projet et évaluer sa pertinence permet de gagner du temps et amorce le dialogue.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | RECYCLERIE | ASSOCIATIONS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Septembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre BOËDEC
pierre-robert.boedec@ademe.fr
Direction régionale Grand Est